

« Les gens veulent que l'Europe décide plus vite »

Jean-Claude Juncker affirme au « Soir » qu'il veut une Europe plus rapide et plus efficace, mais il s'inscrit contre une Union à plusieurs vitesses.

C'est dans la foulée de son « discours sur l'état de l'Union » que *Le Soir* a rencontré le président de la Commission européenne. « Ce n'est pas par les discours qu'on peut imprimer sa marque sur le monde d'aujourd'hui », constate immédiatement, et très sérieusement, Jean-Claude Juncker.

Soucieux de ne pas paraître immodérément optimiste après avoir parlé de « l'embellie européenne » du moment, le Luxembourgeois précise qu'il ne pense pas que « le danger de l'extrême droite soit banni en Europe. Le combat contre les forces de l'exclusion continue, il n'a pas encore été définitivement remporté par les

forces pro-européennes ».

Interrogé à propos de l'intérêt que peuvent susciter chez le citoyen les propositions qu'il a formulées devant le Parlement européen, notamment l'idée de fusionner les fonctions de président de la Commission et du Conseil européen, Jean-Claude Juncker ne se fait aucune illusion : « Les gens ne s'intéressent pas aux mécanismes institutionnels, mais bien à ce que l'Europe décide plus rapidement. Et avec le système des têtes de listes européennes aux élections au Parlement européen, où le vainqueur

est élu président de la Commission, les électeurs sauront qu'ils peuvent décider à la fois qui sera président du Conseil et de la Commission. »

S'il veut que « l'Europe puisse décider plus rapidement et plus efficacement », le président de la Commission s'est pourtant gardé d'évoquer une Europe à plusieurs

vitesses, des cercles concentriques, des coopérations renforcées ou structurées.

Une façon d'affirmer sa conviction que la Pologne et la Suède rejoindront un jour la zone euro ? « L'extension de la monnaie unique, je n'ai pas dit que je la veux pour demain matin 11 heures. Lorsque le Royaume-Uni aura quitté l'UE, la zone euro représentera 85 % du PIB européen. Il s'agit maintenant, si tel est leur souhait, d'aider les pays qui ne sont pas encore membres, à s'en rapprocher », répond le président, qui ne veut en aucun cas « dicter à un État d'accélérer ce processus ». ■

► Le président de la Commission européenne explique quelques-unes des propositions de son discours sur l'état et l'avenir de l'UE.

► Au cœur de ses priorités : l'unité européenne.

ENTRETIEN

STRASBOURG

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

C'est un Jean-Claude Juncker cassé par une sciatique que *Le Soir*, en compagnie de cinq autres médias européens, a rencontré dans la foulée de son « discours sur l'état de l'Union ». « Ce n'est pas par les discours qu'on peut imprimer sa marque sur le monde d'aujourd'hui », constate très sérieusement le président de la Commission, qui reconnaît quelques instants plus tard en riant qu'il espère qu'il sera intégré à la prochaine édition des « Grands discours dans l'histoire », un « livre qui vaut la peine d'être lu ».

Soucieux de ne pas paraître immodérément optimiste parce qu'il a parlé de « l'embellie européenne » du moment, M. Juncker s'empresse de préciser qu'il ne pense pas que « le danger de l'extrême droite est banni en Europe. Le combat contre les forces de l'exclusion continue, il n'a pas encore été définitivement remporté par les forces pro-européennes. »

Vous avez beaucoup insisté dans votre discours sur l'unité, sur la nécessité de parler de la même façon aux petits qu'aux grands, à l'Est et à l'Ouest, sans toutefois citer la Hongrie ni la Pologne. Cela signifie-t-il que vous n'avez pas fait assez à l'Est depuis le début de votre mandat ?

Je suis interpellé par le risque de creusement de fossé entre l'Est et l'Ouest. Je ne voulais pas provoquer, notamment pas la Pologne : il y a des procédures en infraction entamées, et j'ai simplement pensé utile de rappeler que la règle de droit doit être respectée, y compris celle édictée par les juges.

Mais l'UE a-t-elle les moyens de faire respecter ce droit ?

Si j'en discourais publiquement, ce serait immédiatement perçu comme une menace à l'égard des récalcitrants. Le juge qui décide en dernière instance fait partie de la méthode communautaire européenne. Il n'y a pas de méthode communautaire si on mène le juge.

Le Premier ministre hongrois Viktor Orban peut-il accepter

les juges, en fin de compte ?

Il a déclaré publiquement la semaine passée qu'il prend acte et respecte l'arrêt de la Cour de justice de l'UE (laquelle a rejeté son recours contre les relocalisations de demandeurs d'asile, NDLR). Mais il ne faut pas seulement déclarer le respect de la décision du juge. Il faut aussi faire suivre cette déclaration par les actes qui doivent en découler.

Si la Commission en venait à recommander l'activation de l'article 7 du traité de Lisbonne, dont l'issue possible est des sanctions contre la Pologne, sera-ce un échec pour l'Union ?

Chaque fois que nous appliquons les traités européens, on nous dit que nous courons vers l'échec, c'est tout de même euh... Nous n'en sommes pas là. Des procédures étant en cours, je ne dirai pas que nous appliquerons l'article 7, même si je ne l'exclus pas.

Ce qui était frappant, c'est que

vous n'avez parlé à aucun moment d'Europe à plusieurs vitesses, de cercles concentriques, de coopérations renforcées ou structurées, comme si la Pologne ou la Suède rejoindraient un jour l'euro. Or on n'en est pas là.

L'extension de la monnaie unique vers les pays qui ne l'ont pas encore adoptée, je n'ai pas dit que je la veux pour demain matin 11 heures. On ne peut pas dicter à un État d'accélérer ce processus. J'ai dit que je souhaite que d'ici quelques années tous les États membres, sauf le Danemark qui jouit d'une dérogation, adoptent l'euro. De toute manière, c'est une question intermédiaire. Lorsque le Royaume-Uni aura quitté l'UE, la zone euro représentera 85 % du PIB européen. Il s'agit maintenant, si tel est leur souhait, d'aider les pays qui ne sont pas encore membres, et qui voudraient le devenir, de s'en rapprocher davantage. Voilà pourquoi j'ai proposé, pour ceux qui le souhaitent, une aide de pré-accession.

Mais vous avez aussi proposé une ligne budgétaire pour la zone euro dans le budget de l'UE, censée aider à faire face aux chocs asymétriques, aider les États en récession... Cela signifie que 27 États adopteront à l'unanimité ce budget prévu pour une partie d'entre eux.

Les 27 adoptent le Cadre financier pluriannuel, mais le budget annuel de l'UE est adopté à la majorité qualifiée. Cette ouverture de lignes budgétaires dédiées à la zone euro peut donc se faire dans le cadre de la procédure annuelle. Nous en ferons la première proposition en décembre. (...) Mais je ne vois pas pourquoi les pays hors zone euro s'y opposeraient, alors qu'elle contient une proposition généreuse à leur égard.

Et de quelle hauteur serait ce budget ?

J'ai mon idée, mais je ne la dirai pas, car cela tuerait immédiatement le débat. Il devra en tout cas aller croissant. Ce n'est donc pas tout Macron, mais il y a beaucoup de Macron là-dedans. (M. Juncker fait allusion à la proposition du président français de créer un budget de la zone euro, géré par un ministre des Finances européen et contrôlé par un parlement de la zone euro. NDLR.)

Comment ce débat s'inscrira-t-il dans le cadre du tandem franco-allemand ?

Je ne m'inscris pas dans cette logique.

Le duo franco-allemand est tout de même un élément structurant de la dynamique de ce débat ?

Je note qu'on s'intéresse surtout aux plans franco-allemands... Cela m'intéresse. Mais j'ai une longue expé-

rience du caractère... parfois erratique des volontés combinées française et allemande. Le moteur franco-allemand, oui, mais il ne mettra pas la voiture en marche sans la volonté des autres.

Pourquoi abandonner maintenant le veto au Conseil (l'assemblée des États, NDLR), avec votre proposition de réduire les décisions à l'unanimité par des votes à majorité qualifiée ? Cela réduira le déficit démocratique ?

Cette possibilité est déjà prévue par le traité de Lisbonne, et c'était une proposition du Benelux, à l'époque où Guy Verhofstadt et moi-même étions aux affaires. Même chose pour l'idée de fusionner les fonctions de président de la Commission et du Conseil européen.

Cette fusion de fonctions : vous croyez que cela intéressera le citoyen ?

Non, pas du tout. Mais je veux que l'Europe puisse décider plus rapidement et plus efficacement. Les gens ne s'intéressent pas aux mécanismes institutionnels, mais ils sont intéressés à ce que l'Europe décide plus rapidement. Et avec le système des têtes de listes européennes aux élections au Parlement européen, où le vainqueur est élu président de la Commission, les électeurs sauront qu'ils peuvent décider à la fois qui sera président du Conseil et de la Commission. Je n'ai aucun problème avec Donald Tusk (président en exercice du Conseil européen, NDLR), avec qui je m'entends très bien et que je n'ai d'ailleurs pas consulté sur l'affaire, mais je souffle à ceux qui me suivront de se laisser guider par une portion de sagesse démocratique. ■

Propos recueillis par
JUREK KUCZKIEWICZ

PAYS DE L'EST

« Les Slovaques ne méritent pas d'avoir moins de poisson dans leurs fishsticks »

Juncker a tendu la main aux pays de l'Est, qui pâtissent d'une situation abracadabrante : « Je n'accepterai pas que dans certaines régions d'Europe, les gens se voient proposer des produits alimentaires de moindre qualité que dans d'autres pays, sous des marques et

des emballages pourtant identiques ». Le président a toutefois aussi rappelé, à l'adresse de plusieurs de ces pays (Pologne, Hongrie...), que « l'Etat de droit n'est pas une option dans l'UE. C'est une obligation ».

P.H.R.

zone euro Juncker dos à dos avec Macron

La zone euro n'a jamais eu vocation à devenir un club sélect avec son identité propre au sein de l'Union européenne. C'est, en substance, la vision du futur qu'a présentée le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, mercredi lors de son discours annuel devant le Parlement européen. Soit une vision à contre-courant de ce que prône le président français, Emmanuel Macron et qui a déjà les faveurs de Berlin.

Macron veut une structure institutionnelle taillée sur mesure pour la zone euro : un parlement, un budget et un ministre des Finances distincts. Juncker, lui, veut un ministre européen des Finances, ne soutient pas l'idée d'un parlement à part ni la création d'un budget spécifique. « Nous n'avons pas besoin de structures parallèles. Nous n'avons pas besoin d'un budget pour la zone euro mais d'une

ligne de crédit forte pour la zone euro au sein du budget européen », a-t-il dit. Ces divergences seraient-elles dues à différentes longueurs de vue ? C'est ce qu'on sous-entend, dans les milieux européens. Quand Macron veut créer une identité propre à la zone euro, Juncker, qui était là aux prémices de la monnaie unique, rappelle qu'il était toujours prévu qu'elle ne fasse, un jour, plus qu'un avec l'UE. « L'euro est destiné à être la seule monnaie de l'UE, a-t-il rappelé. Si nous voulons que la monnaie unique nous unisse plutôt qu'elle ne nous divise, alors elle devrait être plus que la monnaie d'un groupe restreint de pays ».

« Mon espoir, c'est que le 30 mars 2019 (le lendemain du Brexit, NDLR), les Européens se réveilleront dans une Union (...) où être un membre à part entière de la zone euro (...) est devenu la norme pour tous les États

membres de l'UE ».

Peut-être est-ce le signe que la présidence estonienne du Conseil de l'UE (le cénacle des États membres) partage ce point de vue, en tout cas, c'est entre les vingt-huit ministres des Finances qu'elle a prévu un débat sur l'avenir de l'union économique et monétaire lors d'une réunion à Tallinn, ce vendredi. En juin 2016, la Commission a constaté que tous les pays concernés (le Danemark a une dérogation) remplissaient trois critères sur cinq pour rejoindre la zone euro, à l'exception de la Suède. Pour accompagner l'effort de ces pays, la Commission va d'ailleurs proposer, d'ici la fin 2018, un instrument de « pré-adhésion » pour ces pays.

Des propositions en rafales

Alors que la présidence estonienne finissait de se plaindre que les discussions sur l'avenir de

la zone euro étaient restées trop générales, la Commission va mitrailler les États de propositions, avant la fin de son mandat. Car l'idée d'un ministre ou d'un budget propre à la zone euro, les leaders européens l'évoquent depuis des années avec zéro résultat à ce jour. La Commission commencera par une réforme que le Parlement a été l'un des premiers à réclamer : la transformation du fonds de sauvetage européen, le MES, en un vrai fonds monétaire européen (FME). Une émancipation qui permettrait d'agir à l'avenir sans le Fonds monétaire international si un pays a un pépin. Le MES a les mêmes fonds et la même expertise que le FMI, la mauvaise réputation en moins.

Et ici, c'est avec Berlin que la Commission pourrait aller au clash. Le très écouté ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, partage l'idée de cette mutation. À la différence qu'il voudrait que le FME hérite des compétences

de surveillance des budgets nationaux qui incombent aujourd'hui à la Commission, jugée trop laxiste. « *Je ne souhaiterais pas que ce FME soit mal conçu et il le serait précisément s'il crée une forme de tutelle sur les États membres et qu'il écarte les prérogatives de la Commission sur la*

surveillance budgétaire », a expliqué à quelques journalistes, la semaine dernière, le commissaire à l'Économie, Pierre Moscovici.

Pas de vrai horizon, par contre, pour un ministre européen des Finances qui présiderait aussi

l'Eurogroupe (cénacle des ministres de la zone euro). D'ici 2025, la Commission prévoit une « communication » sur le sujet. Mais on en parle depuis si longtemps, qu'on est finalement plus à ça près. ■

ELODIE LAMER

COMMERCE

« Les parlements nationaux et régionaux doivent être tenus parfaitement informés des négociations »

Juncker veut mettre le turbo pour boucler de nouveaux accords de libre-échange commercial. Le président rappelle que le Parlement européen a « le dernier mot » : il doit voter les accords, en bout de course. Les parlements nationaux/régionaux, eux, doivent être « informés ». La Commission s'apprêterait en fait à proposer de scinder la négociation, pour se concentrer sur volet du commerce des biens et services et laisser la protection des investissements hors accord : ce dernier volet étant une compétence partagée avec les États membres, les accords doivent être ratifiés par tous les parlements. En l'évitant, les « Wallons » ne pourront plus bloquer un deal comme le Ceta avec le Canada et les accords de commerce seront conclus par la Commission avec l'aval des gouvernements...

PH.R.

social Une « autorité » pour traquer le dumping

Il y en avait beaucoup, les eurodéputés qui ont stigmatisé les incantations du président sur le front de l'« Europe sociale ». « *Trois ans de promesses sur le "triple A social" - mais pas de résultats* », a attaqué l'un de ceux-là. Mais Jean-Claude Juncker propose aussi une initiative concrète pour lutter contre le dumping social, sur base d'une idée de la commissaire (belge) à l'Emploi et aux Affaires sociales Marianne Thyssen (CD&V) : une Autorité, ou Agence européenne qui surveillera le marché de l'emploi.

Travailleurs détachés

« *Il y a quelque chose d'absurde à disposer d'une Autorité bancaire pour faire appliquer les normes bancaires, mais pas d'une Autorité commune du travail pour veiller au respect de l'équité dans notre marché unique* », a relevé Jean-Claude Juncker. La réforme des lois européennes sur le « détachement des travailleurs » est au cœur de ce débat. Il faut, martèle le président, que « *ceux qui font le même travail, sur un même lieu, touchent le même salaire* ». « *Il ne peut y avoir de travailleurs de seconde classe* ».

Juncker veut donc que

« *toutes les règles* » de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soient respectées. Et « *mises en œuvre de manière juste, simple et efficace* » par ce nouveau organisme chargé d'inspecter et de faire appliquer ces règles. Marianne Thyssen nous en a expliqué l'objectif : « *Le détachement des travailleurs, dont la directive fait actuellement l'objet d'une révision, la coordination des sécurités sociales, en révision également, sont des enjeux qui demandent de plus en plus de coordination entre les États* ». Mais au prix de pas mal de difficultés et de différends : on n'en vaudra pour preuve que les controverses Est-Ouest qui animent la révision du détachement des travailleurs, cause, selon plusieurs États occidentaux dont la Belgique, de ce qu'on a appelé le « dumping social ».

« *Il manque un service permanent et opérationnel qui puisse aider les États membres à mieux surveiller leurs marchés de l'emploi, notamment en développant des inspections européennes. Cette prérogative de surveiller et inspecter restera au niveau des États membres, mais de la même façon que dans le domaine de la justice et de la*

police l'UE a créé Europol et Eurojust, qui ne se substituent aucunement aux autorités nationales mais les aident dans la coordination européenne, on aurait donc cette Autorité du travail. Celle-ci pourrait par exemple indiquer qu'il faut inspecter un secteur de ce marché où la mobilité pose des problèmes, et aider les États à coordonner ce travail d'inspection. »

États méfiants

Les États sont-ils demandeurs d'une agence européenne dans ce domaine social, une compétence sur laquelle ils sont très soucieux de leur autorité ? « *Même les États membres qui sont un peu méfiants vis-à-vis de nos propositions actuelles de révision du détachement, veulent mieux coopérer, car ils veulent que la mobilité des travailleurs fonctionne bien, sans donner lieu à des abus* », explique la commissaire.

Instruments nécessaires

Encore une nouvelle agence européenne ? « *Je ne veux pas l'appeler agence, ni donner l'impression qu'on crée une nouvelle institution. Mais il faut nommer les problèmes paneuropéens, quand il y en a, et mettre*

en place les instruments nécessaires pour les gérer efficacement, explique encore Marianne Thyssen. Et c'est le rôle des institutions européennes : lorsque des États doivent coopérer bilatéralement, mais que cette coopération bute parfois sur des problèmes, que fait-on ? On va à la Cour de justice ? D'accord, mais cela prend deux ans. Il faut mettre en place des mécanismes pour gérer ces problèmes plus efficacement et plus vite. »

« *Les systèmes sociaux nationaux resteront encore pour longtemps divers et distincts, a encore souligné Jean-Claude Juncker dans son discours. Mais nous devrions au minimum travailler à une union européenne des normes sociales, pour déterminer ensemble ce qui est juste et injuste dans notre marché intérieur* ». Le président de la Commission souhaite que les États membres se mettent d'accord sur ce « socle européen des droits sociaux », d'ici au « sommet social » prévu à Göteborg, en Suède, en novembre prochain. « *Si l'Europe veut réussir, elle ne peut pas délaisser ses travailleurs* », dit Juncker. ■

J.Kz et Ph.R.

Brexit « Vous le regretterez bientôt »

L'Europe a « *de nouveau le vent en poupe* », veut croire Jean-Claude Juncker, déterminé à faire savoir (croire ?) que le rebond est à portée, que la commotion du Brexit est digérée et le spectre existentiel de l'effet domino, écarté. Le divorce avec l'un des plus grands pays de l'UE, l'une des deux puissances nucléaires européennes, n'a dès lors fait l'objet que d'une petite allusion, en fin de son discours d'une heure, cependant que le président de la Commission brossait en rose le tableau de l'avenir européen – à vingt-sept. « *Nous allons avancer, parce que le Brexit n'est pas tout, parce que le Brexit ce n'est pas le futur de l'Europe* ».

« *Le 29 mars 2019, le Royaume-Uni quittera l'Union européenne. Ce sera un moment à la fois très triste et tragique.*

note Juncker. *Nous le regretterons toujours et vous le regretterez bientôt* », a lancé Juncker – la dernière petite « pique » ne figurant pas dans la version écrite de son « état de l'Union », « *Mais nous devons respecter la volonté du peuple britannique* ».

« *Le 29 mars 2019, le Royaume-Uni quittera l'UE. Ce sera un moment très triste et tragique* »

Entre-temps, « *l'heure tourne* », comme n'a de cesse de le répéter Michel Barnier, le négociateur en chef de la Commission. Et le temps passe d'autant sans percée notable sur le divorce que le prochain « round » de négociation avec Londres vient d'être repoussé, d'une semaine. Cette quatrième

session de pourparlers avec l'équipe de David Davis, le secrétaire d'Etat britannique pour le Brexit, devait se dérouler à Bruxelles la semaine prochaine. Londres souligne que « *les deux parties* » se sont mises d'accord sur ce nouveau calendrier – un report qui repousse d'autant la perspective de pouvoir juger, lors du sommet européen d'octobre, que les négociations sur la séparation sont suffisamment avancées que pour entamer les discussions sur la relation future avec un Royaume-Uni sorti de l'UE.

« *Les deux parties ont convenu (...) que davantage de temps*

pour des consultations donnerait aux négociateurs la flexibilité pour faire des progrès au cours de la session de septembre », a indiqué le « ministre » pour le Brexit à Londres. Il semble que la Première ministre britannique Theresa May pourrait repréciser ses vues sur ce Brexit, notamment sur une période de « transition » entre la sortie et le nouvel accord, lors d'un discours la semaine prochaine – histoire, dit-on, d'évacuer le sujet lors de la convention de son parti conservateur, prévue début octobre à Manchester.

Cette période de transition est importante pour le calcul de la « facture » du divorce : la contribution que les Britanniques devront maintenir post-Brexit pour les programmes européens déjà engagés dans le budget 2014-2020. C'est surtout sur ce chapitre que la négociation patine.

Peut-être pour amadouer leurs interlocuteurs européens, peut-être pour rappeler lourde-

ment leur poids en Europe et sur la scène mondiale, les Britanniques ont par ailleurs publié mardi un « *papier de futur partenariat* » avec l'UE dans les domaines de la politique étrangère, de la défense et du développement – des thèmes, donc, pour la deuxième partie de la négociation. Un partenariat « *profond et spécial* », propose Londres.

Le Royaume-Uni continuera

à mettre des moyens militaires à la disposition des opérations mises sur pied par l'UE. Londres se joindrait aux sanctions de l'UE – on pense par exemple à celles imposées à la Russie pour son intervention en Ukraine. Leur politique étrangère resterait en phase avec l'UE – par exemple au Conseil de sécurité de l'ONU, où le Royaume-Uni et la France disposent d'un siège permanent. Albion rappelle encore que le pays consacre au développement les 0,7 % de son PNB recommandés par l'ONU.

Et David Davis souligne, qu'« *il est dans notre intérêt mutuel de travailler étroitement avec l'UE et ses Etats membres sur le défi du terrorisme et de l'extrémisme, la migration illégale, le cybercrime et les agressions militaires* ». En mars, Theresa May avait au contraire menacé : en cas de non-accord, « *notre coopération dans la lutte contre le crime et le terrorisme serait affaiblie* » ■

PHILIPPE REGNIER

 surlesoir.be

Retrouvez l'interview intégrale et d'autres développements sur www.plus.lesoir.be